

Inventaire national des essais agronomiques réalisés avec des matières organiques et minérales d'origines urbaine et industrielle

- Première partie : localisation des essais et types de cultures concernées -

Comme nous vous l'avions annoncé dans ECHO-MO n°26, ORGATERRE a réalisé pour l'ADEME un recueil des essais agronomiques récents ou en cours sur les matières organiques d'origines urbaine et industrielle, dont le but est de favoriser la communication, l'expérience acquise et le savoir-faire entre les structures travaillant sur des sujets d'expérimentation communs. Ce document a été remis à l'ADEME et fera prochainement l'objet d'une publication. En attendant de pouvoir vous le procurer, nous vous proposons une synthèse des grandes lignes que ce recensement nous a permis de dégager, présentée en deux articles centraux d'ECHO-MO : 1^{ère} partie, localisation des essais et types de cultures concernées (Echo-MO n°32) ; 2^{ème} partie, organismes maîtres d'œuvre et matières testées (Echo-MO n°33).

Ce recensement compte 136 fiches, classées par types de cultures : 97 en grandes cultures et prairie, avec des espèces aussi diverses que le blé, le colza, le maïs, la betterave, la pomme de terre, ... (en tout, 28 espèces citées) ; 9 fiches en végétalisation (33 espèces citées) ; 8 en cultures légumières (15 espèces citées) ; 7 en viticulture (6 cépages cités) ; 5 en arboriculture fruitière (6 espèces citées) ; 5 en horticulture d'ornement (14 espèces citées) ; 5 en sylviculture (11 espèces citées). Cependant, le nombre de fiches du document ne correspond pas exactement au nombre d'essais recensés, certains étant regroupés au sein d'une même fiche par souci de clarté et pour respecter le type d'opération (exemples : les essais régionaux en Bourgogne ou en Rhône-Alpes, les essais multi-sites en sylviculture). A l'inverse, dans certains départements, les organismes enquêtés nous ont fourni une fiche par essai, car ils jugeaient important d'individualiser chaque essai par une fiche (cas de la Chambre d'Agriculture de la Marne). Enfin il s'agit du premier recensement de ce type d'essais, et bien que nous ayons été exhaustifs au niveau des organismes contactés, et que nous ayons relancé ceux qui tardaient à nous répondre, il se peut que certains essais aient échappé à ce recensement ; d'autres étaient seulement à l'état de projet et ne pouvaient pas encore faire l'objet d'une fiche.

Localisation des essais

Des essais sont effectués dans toutes les régions françaises et dans la plupart des départements. Certains départements (l'Eure, la Haute-Garonne, la Gironde, la Marne, la Meurthe-et-Moselle, le Nord, les Pyrénées-Orientales, le Haut-Rhin, le Rhône, le Var) comptent au moins cinq essais. Ce nombre plus important s'explique par l'implantation de centres de recherche et de stations d'expérimentation dans une partie de ces départements (ENSAT, INRA de Bordeaux, SADEF...) ou par l'existence de programmes

régionaux communs, par exemple le programme bi-régional méditerranéen d'acquisition de références agronomiques en contexte de climat méditerranéen (PARR ADEME régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

Dans le tableau suivant, nous portons le nombre de fiches recensées par région. Le nombre important d'essais dans un seul département influence fortement ce classement des régions.

Tableau 1 : nombre de fiches par régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA)	15
Champagne-Ardennes	13
Languedoc-Roussillon	11
Nord-Pas-de-Calais	10
Pays-de-la-Loire	10
Alsace	8
Aquitaine	8
Lorraine	8
Midi-Pyrénées	8
Haute-Normandie	8

Picardie	8
Centre	6
Rhône-Alpes	6
Bretagne	5
Île-de-France	3
Ile de la Réunion	3
Limousin	3
Basse-Normandie	3
Auvergne	1
Bourgogne	1

Les cultures concernées

La majorité des végétaux qui servent à tester les produits d'origine urbaine sont les grandes cultures (62 % des fiches). Ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart des produits testés sont des boues, lesquelles trouvent une valorisation agricole plus facilement en grandes cultures (teneurs importantes en azote et en phosphore, chaulage, risques sanitaires moindres avec ces cultures). Les essais sur grandes cultures sont également répartis sur tout le territoire (dans 89 % des départements qui ont des essais) : voir carte 1 ci-dessous.

Parmi les grandes cultures, le blé et le maïs sont les plus représentés (45 fiches), puis le colza (23 fiches), la betterave (18 fiches), la pomme de terre et la prairie (10 fiches), l'orge (9 fiches) et le tournesol (6 fiches).

Les autres types de cultures sur lesquelles ont lieu les essais sont par ordre d'importance (tableau 2 ci-après) : la végétalisation, les cultures légumières, la viticulture, l'arboriculture, l'horticulture d'ornement et la sylviculture.

Tableau 2 : nombre de fiches par type de cultures et type de produits associés aux essais

Grandes cultures	97	Principalement boues
Végétalisation	9	Principalement boues et composts de boues
Cultures légumières	8	Tous produits dont souvent composts d'ordures ménagères et composts de déchets verts
Viticulture	7	Tous produits dont souvent des boues et composts de boues
Arboriculture	5	Tous produits dont principalement des boues et composts de boues
Horticulture d'ornement	5	Tous produits dont principalement composts de déchets verts
Sylviculture	5	Principalement boues

Carte 1 : localisation des essais par types de cultures

